FICHE DE FORMATION

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

+33761845901
avincent.avenir@gmail.com

Présentiel

sur 2 jours

Tout public

Durée : 14h

PROFILS DES APPRENANTS

Tous collaborateurs non électricien, ayant une fonction d'encadrant (chef d'équipe, conducteur de travaux, responsable de secteur, etc...) et dont les activités les amènent, eux et leur équipe, à évoluer à proximité d'installations électriques en très basse tension (de 0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 Volts, sans pour autant agir sur un organe électrique.

Accessibilité et délais d'accès
Nos formations peuventêtre accessibles aux personnes en situation de handicap.
Chaquesituation étant unique,nous vous demandons de
préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP. N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Almouzni Vincent au 07.61.84.59.01 ou par mail : avincent.avenir@gmail.com

L'accès à nos formations peut être initiépar l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de
Pôle Emploi ...
Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonctionde vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquiseset les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notreplanning interentreprises, le délai pour la mise en
place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (ArticleD.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques,
- Procéder à des mises hors service
- Installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- Vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT)

FICHE DE FORMATION

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

+33761845901
avincent.avenir@gmail.com

Présentiel

sur 1 jour

Tout public

Durée : 7h

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (SUITE)

- ·Se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outilsà main ou électroportatifs,
- · Adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article13 norme NFC18-510).

CONTENU DE LA FORMATION

1. Thématiques théoriques : Module 1 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associée aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main…): risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Évaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques: Module 7 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BS,
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents,
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification,
- Équipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension,
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire,
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées.

FICHE DE FORMATION

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BS

+33761845901
avincent.avenir@gmail.com

Présentiel

sur 1 jour

Tout public

Durée : 7h

ORGANISATION DE LA FORMATION

Équipe pédagogique
Formation délivrée par un professionnel.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

CE QUE NOUS OFFRONS

Un environnement dynamique et innovant, une équipe bienveillante et passionnée, des opportunités de formation et d'évolution, et bien plus encore !

Intéressé(e) ? Contactez nous !

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariéssont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail).